



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection judiciaire

Question écrite n° 121549

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la démarche de parrainage des jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse. Cette démarche rassemble aujourd'hui plus de 1 000 professionnels qui s'engagent pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté. Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, il lui serait utile de savoir si un suivi des jeunes parrainés a été mis en place pour suivre leur évolution et de connaître les mesures qu'il entend prendre pour développer encore plus cette formule qui répond à une réelle nécessité.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121549

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3248